Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Juin 2010: le chômage continue de baisser

Alors que le chômage a reculé de 0.1 point au niveau national, le canton de Vaud a vu son taux diminuer de 0.2 point pour s'établir à 5.3% à la fin du mois de juin 2010. Depuis le début de cette année, le taux de chômage du canton de Vaud est passé de 6.1% à 5.3%, soit un fléchissement de 0.8 point en 5 mois.

Le nombre de chômeurs inscrits (1) dans le canton de Vaud continue de baisser pour atteindre 17'592, soit 594 personnes de moins qu'en mai 2010 (-3.3%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) suit la même tendance avec un repli de 518 personnes (-2.1%) et se fixe à 23'845. En variation annuelle, le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi a augmenté respectivement de 7.3% et de 7.6%.

Par rapport au mois précédent, la grande majorité des branches économiques bénéficient de cette évolution positive. Les plus fortes diminutions mensuelles concernent les personnes issues de l'"hébergement et restauration" (-152 chômeurs), de la construction (-108) et du commerce de détail (-33).

L'amélioration constatée à la fin du mois de juin profite principalement aux hommes (-4.4% de chômeurs), aux ressortissants étrangers (-4.6%), aux personnes de 20 à 29 ans (-4.5%), aux personnes sans formation professionnelle (-5.2%) ainsi qu'à celles inscrites depuis moins de 12 mois (-4.8%).

Au niveau des régions, avec un recul de 0.4 point, le district d'Aigle a vu son taux de chômage se fixer à 5.1% en juin, passant ainsi au-dessous de la moyenne cantonale (5.3%). Les plus fortes baisses d'effectifs ont été enregistrées dans les districts du Jura-Nord vaudois (-98 chômeurs), de Lausanne (-96) et de la Riviera-Pays-d'Enhaut (-89).

A noter que le taux de chômage officiel (5.3%) est calculé sur la base de la population active de l'an 2000 (date du dernier recensement de la population). Le taux de chômage réel du canton de Vaud, calculé sur la base d'une estimation de la population active actuelle, s'établit à 4.5%, soit un écart de 0.8 point.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 juillet 2010

DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)